



## LES COMPTES NE SONT PAS BONS, ON LIQUIDE LES SALARIÉS.

Après des décennies d'errance et de mauvais choix stratégiques, nous y sommes : les postes non pourvus ne permettent plus de générer des excédents. Pire encore, APF France handicap est en déficit « structurel » !!!

### Mais à qui la faute ?

Est-ce la faute des salariés qui chaque jour accompagnent, soignent ou produisent ? Ou celle de nos dirigeants d'en haut et du Conseil d'Administration incapables d'accompagner leurs choix politiques ?

Dernier choix en date : **la création de CGM** qui a conduit nos collègues comptables à se regrouper régionalement et sortir de leurs structures pour, soi-disant, être plus efficaces !!! Tout cela **sans aucune analyse, ni préparation**. Et c'est une fois tout le monde rassemblé que se pose la question des processus, de l'organisation, des coûts ? Encore une fois **APF France handicap a mis la charrue avant les bœufs**.

**A peine un an après, on ferme** les 12 CGM et on regroupe quelques salariés dans 5 CSP (Centres de Services Partagés). Circulez, il n'y a rien à voir !

Après des **conditions de travail déplorables**, générant de la **souffrance**, on vient infliger le coup de grâce à **ces salariés** en s'en séparant, ou en leur demandant de traverser la France pour pouvoir continuer à exercer.

Parmi les conséquences des CGM, ne faisons pas la **surcharge** et la **souffrance au travail** provoquées par cette mise en place sur les salariés exerçant les missions de relais paie et compta dans les établissements.

### Mais pas de soucis, n'ayez crainte, par un coup de baguette magique tout sera réglé par les 5 CSP.

N'oublions pas nos collègues de la DSI, ou devrions nous dire CSN, ou encore Service Informatique ? On ne sait plus comment les nommer puisqu'on change leur nom tous les deux ans. Eux aussi vont faire les frais **d'une errance des Directeurs Généraux, du Directeur Financier, des Directrices des Ressources Humaines et du Directeur des Systèmes d'Informations, errance dans les choix stratégiques des Systèmes d'Information et des différents logiciels** achetés à prix d'or (plus de 36 millions d'euros en 5 ans) donnant l'illusion que l'informatique est magique et qu'il suffit de cliquer sur un bouton pour résoudre tous les problèmes.

Certains collègues du siège vont eux aussi payer **les choix hasardeux de l'association** et être remerciés.

Pour nos collègues des EA qui subissent depuis 2 ans des **baisses d'effectifs**, c'est désormais au tour du service support d'être attaqué, avec 22 établissements sur 24 touchés, ...coulés !

Et ne perdons pas de vue que le PRE (Plan de Retour à l'Équilibre), validé par le conseil d'administration, va avoir un impact sur l'ensemble des salariés restant : travail en sous-effectif (puisque on ne

remplacera pas les postes des absents), matériel dégradé (puisque gel des investissements), non versement de la rétroactivité pour les oubliés du Ségur ...

**Considérant la signature d'un récent accord QVCT, que dire de l'annonce du plan de réduction des effectifs faite en visioconférence ? Un procédé particulièrement irrespectueux et déshumanisant, lors duquel les salariés se sont retrouvés seuls, face à leur ordinateur, recevant cette nouvelle d'une violence extrême sans aucun soutien ni aucune considération.**

La CGT APF trouve particulièrement scandaleux le traitement réservé aux 300 à 400 salariés concernés par le plan d'économie d'APF France handicap et refuse de rester passive face à cette situation.

N'oublions pas non plus nos collègues des trois SAAD (59, 38, 66) qui nous ont quitté, celui du 33 qui prend le même chemin au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et les autres qui vont suivre. Que dire de la création d'ARTABAN, dont APF France handicap est membre fondateur, qui devait sauver nos SAAD ? Là encore, **errance** de la part du conseil d'administration et de nos dirigeants.

La CGT APF n'a cessé de dénoncer les erreurs du conseil d'administration et de nos dirigeants sans que ses alertes n'aient jamais été prises en compte.

**Pour cela, la CGT APF appelle tous les salariés d'établissements ESMS, EA, Délégations et Territoires ainsi que la DSI Pessac et les services du siège à se mobiliser et à participer au mouvement de grève du**

## **mardi 8 octobre 2024.**

**Pour ceux qui le peuvent, rejoignez-nous au siège d'APF France handicap de 9h à 17h, à l'occasion du CSEC extra-ordinaire, qui marquera le début du PRE/PSE.**

Pour toutes les initiatives locales dans les établissements merci de nous remonter vos actions et photos sur l'adresse mail suivante : [greveapf@gmail.com](mailto:greveapf@gmail.com)

**Le mouvement social est à l'appel de 2 organisations syndicales du CSE Central :  
CGT et FO**

Je suis syndiqué,  
pourquoi pas vous ?

**la  
cgt**

**Pour toutes questions sur vos droits ou la situation**

**Contactez la CGT / Syndiquez vous**

**Contact : Fabrice VERDELET [dsc.cgt.apf@gmail.com](mailto:dsc.cgt.apf@gmail.com) ☎ 07 83 32 49 33**

**[www.cgtapf.com](http://www.cgtapf.com) <https://www.facebook.com/cgtapf.cgt>**